

La Haye – 6 mai 2015

Pour diffusion immédiate

La Déclaration appelle à des modifications des lois sur la propriété intellectuelle et à un accès égal à la connaissance

Plus de 50 organisations ont signé la *Déclaration de La Haye sur l'extraction de connaissances à l'ère du numérique* (www.thehaquedeclaration.com) qui appelle à des modifications immédiates des lois sur la propriété intellectuelle et à l'abolition des différentes barrières qui empêchent un accès plus large et égal aux données.

Mettre au point de meilleurs traitements médicaux, trouver des réponses aux enjeux de nature globale comme le changement climatique, économiser des milliards sur les dépenses publiques, voilà, parmi d'autres, des exemples des gains potentiels qui peuvent être générés si les principes énoncés dans cette déclaration sont adoptés par les Etats, les entreprises, et la société.

La Déclaration affirme que le copyright n'a jamais été conçu pour réguler le partage des faits, des données et des idées et qu'il ne devrait pas être utilisé à ces fins. Le droit de recueillir et transmettre des informations et des idées est garanti par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, mais l'application actuelle des lois de propriété intellectuelle limite souvent ce droit, même lorsqu'il s'agit simplement d'assembler des briques élémentaires de connaissance.

« Les pratiques de recherche pourraient connaître une révolution et des vies pourraient littéralement être sauvées si nous pouvons arriver à disposer d'un meilleur accès à la connaissance contenue dans le Big Data »

Kristiina Hormia-Poutanen, Présidente de
LIBER

« Les changements rapides de l'environnement numérique, la puissance de calcul accrue et l'immense quantité de données produites font qu'il est essentiel pour les chercheurs et la société d'être à même d'utiliser des techniques modernes et des outils nécessaires à de nouvelles découvertes. Les pratiques de recherche pourraient connaître une révolution et des vies pourraient littéralement être sauvées si nous pouvons arriver à disposer d'un meilleur accès à la connaissance contenue dans le Big Data » selon Kristiina Hormia-Poutanen, présidente de LIBER (www.libereurope.eu), la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche, qui a dirigé les travaux d'élaboration de la Déclaration.

Une nouvelle approche de l'extraction de connaissances est cruciale à une époque où la société fait face à un véritable déluge de données. L'univers numérique, les données que nous créons et copions au cours d'une année, double de taille tous les deux ans et devrait atteindre les 44 billions de gigabytes en 2020¹.

¹ <http://www.emc.com/leadership/digital-universe/2014iview/executive-summary.htm>

En plus de clarifier la question du périmètre des lois sur la propriété intellectuelle, il faut également s'attaquer aux écarts de compétences et au manque d'infrastructure si l'on veut que les ordinateurs soient mieux utilisés dans l'extraction et la recombinaison de données dans le but d'identifier des motifs et des tendances. Ce processus appelé fouille de données est largement reconnu comme le seul moyen efficace de traiter le Big Data.

« Vu le besoin de donner du sens à une littérature scientifique en perpétuelle expansion et de faire surgir de nouvelles idées, le Wellcome Trust soutient fermement le droit pour les chercheurs de fouiller le contenu auquel ils ont déjà un accès légitime. La déclaration de La Haye est une étape importante dans la manifestation d'une vision commune selon laquelle l'extraction et la réutilisation de connaissances ne doivent pas être restreintes par les cadres juridiques actuels ou par des zones d'incertitude. Nous plaidons en particulier pour une réforme des lois sur la propriété intellectuelle à l'échelle européenne afin de permettre la fouille de données et de texte pour tous les usages, commerciaux et non commerciaux » selon Will Greenacre, responsable de la politique du Wellcome Trust (www.wellcome.ac.uk).en la matière.

Les organisations et personnes individuelles qui souhaitent soutenir la Déclaration peuvent ajouter leur signature sur le site web officiel, www.thehaguedeclaration.com. Ce faisant, ils reconnaissent officiellement l'énorme potentiel que représente l'extraction de connaissances tout en signifiant qu'il faut prendre des mesures pour s'assurer que tout le monde puisse bénéficier de ce potentiel.

Pour plus d'informations :

- Allez sur le site web de la déclaration www.thehaguedeclaration.com pour lire le texte intégral de la Déclaration et télécharger l'infographie en accompagnement.
- Contactez LIBER, la Ligue des Bibliothèques Européennes de Recherche qui a dirigé les travaux d'élaboration de la Déclaration.